



17 juillet 2023

(23-4819)

Page: 1/1

Original: anglais

**INDE - DROITS ADDITIONNELS VISANT CERTAINS PRODUITS EN  
PROVENANCE DES ÉTATS-UNIS**

**NOTIFICATION DE LA SOLUTION CONVENUE D'UN COMMUN ACCORD**

La communication ci-après, datée du 13 juillet 2023 et adressée par la délégation de l'Inde et la délégation des États-Unis au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 3:6 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends.

---

Les États-Unis et l'Inde se réfèrent au différend *Inde - Droits additionnels visant certains produits en provenance des États-Unis (DS585)*. Ils ont l'honneur de notifier à l'ORD, conformément à l'article 3:6 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends* (Mémoire d'accord), que les parties sont parvenues à une solution convenue d'un commun accord à la question soulevée dans le présent différend.

Conformément à l'article 12:7 du Mémoire d'accord, les parties croient comprendre que le Groupe spécial se bornera dans son rapport à exposer succinctement l'affaire et à faire savoir qu'une solution a été trouvée. Elles fournissent une copie de la présente notification directement au Groupe spécial chargé du présent différend.

Nous vous demandons de bien vouloir faire distribuer la présente notification à l'ORD ainsi qu'aux Conseils et Comités compétents.

---